

STAGES DE LONGUE DURÉE À EUROJUST – 2027

Avant de déposer leur candidature, il est vivement recommandé aux candidats de prendre connaissance des Conditions générales des stages de longue durée ainsi que de la politique financière du REFJ, qui précisent en détail le fonctionnement du programme.

1. Présentation

20 stages de longue durée de 3 mois seront proposés auprès de [l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale](#) (Eurojust), à La Haye aux Pays-Bas. Eurojust est une structure spécialisée au sein de laquelle les autorités judiciaires nationales collaborent étroitement pour lutter contre la criminalité organisée et transfrontalière. La mission d'Eurojust est de renforcer la sécurité en Europe en coordonnant le travail des autorités nationales – tant des États membres de l'UE que des pays tiers – dans le cadre d'enquêtes et de poursuites pénales.

Pendant leur formation à Eurojust, les participants seront affectés au bureau national de leur État membre. Ils prendront pleinement part aux activités quotidiennes et contribueront à la gestion de dossiers opérationnels ainsi qu'à différents projets, sous la supervision du Membre national.

2. Durée et places disponibles

- Nombre de postes : 20
- Durée : 3 mois
- Calendrier des sessions : le programme sera divisé en trois sessions détaillées ci-dessous :

Session	Date de début	Date de fin
1	Lundi 1 mars 2027	Vendredi 28 mai 2027
2	Lundi 5 avril 2027	Vendredi 2 juillet 2027
3	Lundi 30 août 2027	Vendredi 26 novembre 2027

- Chaque Bureau national a indiqué ses préférences, détaillées ci-dessous. Selon le budget, certains Bureaux pourront accueillir plusieurs stagiaires.

Les candidats de tous les États membres de l'UE, à l'exception du Danemark, sont encouragés à postuler.

Bureau national	Nombre de stagiaires souhaité	Session 1	Session 2	Session 3	Remarques
Autriche	2	—	✓	✓	
Belgique	2	—	—	—	Aucune préférence
Bulgarie	2	—	✓	✓	

Croatie	—	—	—	—	En attente
Chypre	—	—	—	—	En attente
Tchéquie	2	✓	—	✓	
Estonie	2	—	✓	✓	
Finlande	2	✓	—	✓	
Allemagne	2	—	✓	✓	
Grèce	1	—	—	✓	
Hongrie	2	—	✓	✓	
Irlande	1	—	—	—	
Italie	2+	—	—	—	Aucune préférence
Lettonie	1	—	—	—	Aucune préférence
Lituanie	2	—	✓	✓	
Pologne	2	—	✓	✓	
Portugal	2	✓	✓	—	
Roumanie	3	✓	✓	✓	
Slovaquie	2	✓	—	✓	
Slovénie	—	—	—	—	En attente
Espagne	2	—	✓	✓	
Suède	—	—	—	—	En attente

3. Critères d'éligibilité

Les conditions requises pour participer au programme de stage de longue durée de Eurojust sont les suivantes :

- Être magistrat en exercice, procureur ou juge (de préférence juge d'instruction) dans un État membre de l'UE ;
- Justifier d'une expérience pratique en matière de coopération judiciaire internationale en matière pénale (par exemple : exécution ou émission d'ordonnances européennes d'enquête, de mandats d'arrêt européens ou de demandes d'entraide judiciaire) ;
- Compter au moins trois ans d'expérience pratique dans le domaine du droit pénal ;
- Disposer d'un niveau d'anglais suffisant pour travailler dans un environnement international.

4. Pièces justificatives

Les candidats devront transmettre les documents justificatifs suivants au format PDF :

- 1) un curriculum vitae au format Europass, en anglais ;
- 2) une lettre de motivation en anglais (à joindre au formulaire de candidature).

Ces documents sont obligatoires et exigés par l'institution d'accueil. Les candidats sont encouragés à joindre tout document justificatif supplémentaire autorisé par les Conditions générales, dans la mesure où ceux-ci renforcent leur candidature et démontrent leurs qualifications, leur expérience et/ou leur motivation.